

# Les Etoiles du FEAMP

[Assises de la pêche et des produits de la mer les 20 et 21 juin 2024]

## Nom du projet : Caraïbes fumés - Modernisation de la ligne de production de poissons fumés et rillettes

Thématique concours : soutien économique via l'amélioration des conditions de travail et des conditions de commercialisation des produits

### Description du projet pour le Grand Public

Le projet qui a fait l'objet d'un soutien au titre de la mesure 69 du FEAMP (fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche) sur la programmation 2014-2020 en Guadeloupe a consisté à répondre à un objectif d'amélioration des conditions de travail et de commercialisation des produits de la société Caraïbes fumés commercialisés sous le nom « CAP CREOLE ».

En investissant sur la modernisation de sa ligne de production, la Société Caraïbes fumés a répondu à une demande croissante du marché en pérennisant la filière de transformation des produits de la mer.

De façon concrète, l'augmentation de la production a été permise par l'automatisation d'une partie du processus de fabrication qui a eu pour conséquences :

- la réduction des tâches manuelles de tranchage trop répétitives,
- l'adaptation du matériel industriel à la capacité de production,
- l'agencement et l'aménagement de la structure de façon à améliorer le cadre de vie au travail.

⇒ **Mesure 69 du FEAMP - Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture**

## Fiche d'identité du projet

Localisation : 97125 BOUILLANTE

Porteur de projet : **CARAIBES FUMES**

Montant du projet : 162 381,72 €

- FEAMP (financement à 75%) : 94 780,77 €
- Cofinancement Région Guadeloupe et Direction de la Mer de Guadeloupe : 31 593,59 €

